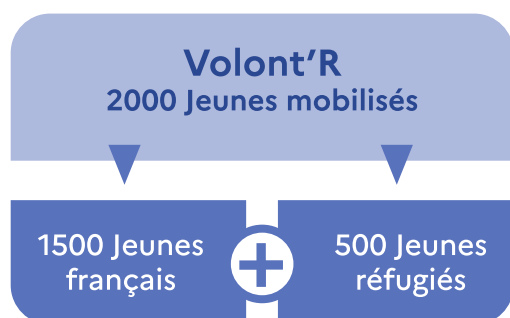


Volont'R

Édition Juillet 2020

Volont'R, le grand programme national de service civique pour l'accueil et l'intégration des réfugiés

Notre objectif



Le programme Volont'R propose aux jeunes de s'engager pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. Il se décline selon deux modalités :

Volont'R Jeunes offre 1 500 missions de service civique aux jeunes citoyens

qui souhaitent œuvrer en faveur de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Ce dispositif permet de changer le regard porté par les jeunes sur les migrations et la création de liens.

Volont'R Réfugiés offre 500 missions de service civique aux jeunes réfugiés,

ainsi que des cours de français et un accompagnement personnalisé. Ce volet permet aux réfugiés une immersion dans la société française pour en découvrir les valeurs, la langue et la culture.

Nos premiers résultats (2019)

En 2019, année expérimentale du grand programme, 4 000 jeunes se sont engagés auprès du public fragile qu'est le public réfugié et migrant et quatre associations ont accueilli 300 jeunes réfugiés dans des missions d'intérêt général.



Nos perspectives (2020)

En 2020, la DIAIR déploie le grand programme à partir des régions : chaque région métropolitaine opère ses choix de projets d'accueil des jeunes afin de répondre au mieux aux réalités du terrain. L'ambition de "Volont'R", quant à elle, demeure inchangée : l'engagement civique et citoyen comme vecteur d'intégration. En 2020, la DIAIR consacre plus de 500 000 euros au grand programme d'accueil et d'accompagnement des réfugiés.

Le programme Volont'R à l'épreuve de la COVID-19

Pendant la crise sanitaire, les services civiques se sont poursuivis tout en se réinventant : médiation numérique, relais des consignes de sécurité, aide aux achats de première nécessité... Les Volont'R ont démontré la plasticité du programme Volont'R.

Le Service civique, Volont'R c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France.



Pour en savoir plus : contact@volont-r.fr

Pour visionner la vidéo Volont'R :

